

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution lors de sa séance tenue le 7 février 2005, relativement à un projet particulier autorisant l'ajout de 2 étages au bâtiment situé aux 7055 à 7061, rue Alexandra afin d'y aménager 10 nouvelles unités de logement.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 24 mars 2005 à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 16 mars 2005

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement